

Synthèse du Compte Administratif 2021

I - Présentation du Compte Administratif 2021

Le Département de l'Indre a poursuivi en 2021 sa forte mobilisation pour accomplir ses missions efficacement et durablement et a répondu avec pertinence aux priorités et aux urgences du quotidien des Indriens confirmant son rôle incontournable de garant de toutes les solidarités humaines et territoriales. Notre collectivité a poursuivi ses efforts et tenu ses engagements au bénéfice de l'ensemble des acteurs de notre territoire par ses investissements massifs pour impulser une économie qui fait vivre nos villes et nos villages.

Les efforts ont été concentrés au service de nos concitoyens tant dans les domaines de la solidarité envers les familles et les populations les plus fragiles, de l'éducation, de la culture, de l'environnement, du sport, des infrastructures qu'à travers toutes les formes d'intervention et de soutien volontaristes des acteurs locaux, indispensables à l'aménagement et à l'attractivité de l'ensemble du territoire.

Notre Assemblée confirme, de nouveau en 2021, sa volonté et sa détermination à conjuguer responsabilité, qualité de gestion et ambition territoriale pour satisfaire l'ensemble des habitants de l'Indre, des communes, des associations et des entrepreneurs, chacun contribuant à la force vive de notre Département.

A - Les chiffres du compte administratif 2021

L'exercice 2021 a permis de consolider l'action engagée en faveur de nos concitoyens en faisant vivre la notion de double solidarité, humaine et territoriale, qui est au coeur de nos missions. Dans tous les domaines, la volonté de porter une politique publique efficiente a été privilégiée au profit de l'ensemble du territoire. Le budget du Département a été exécuté à hauteur de 83 % avec 241.719.233 € de dépenses réelles dont 197.401.602 € en fonctionnement et 44.317.631 € en investissement, soit un montant de dépenses par habitant de 1.068 €. Les recettes réelles, exécutées à 100 %, s'élèvent à 271.836.644 €, dont 241.664.293 € en fonctionnement et 30.172.351 € en investissement.

L'exécution de tous les budgets confondus (budget principal et budget annexe du Laboratoire d'analyses) s'est traduite en 2021 par la production de 25 759 mandats. Parallèlement, 11 338 titres de recettes ont été émis, permettant le recouvrement des sommes dues par les différents redevables du département. 871 virements de crédits ont été saisis et 11 régies suivies.

B - Les grandes masses budgétaires

La structure des ressources 2021

Les recettes réelles de fonctionnement ont enregistré une croissance de 5,7 % principalement en raison de la progression des Droits de Mutation à Titre Onéreux (DMTO) qui sont restés dynamiques en 2021.

Les composantes des recettes de fonctionnement ont évolué en 2021 avec la perte du produit de la taxe foncière sur les propriétés bâties. Les impôts locaux ne sont plus constitués que de la CVAE et de l'IFER qui sont restés stables en 2021.

En compensation de la perte de la part départementale de foncier bâti, le Département s'est vu attribuer une fraction de TVA nationale ainsi qu'une fraction complémentaire expliquant la hausse du poids des impôts indirects.

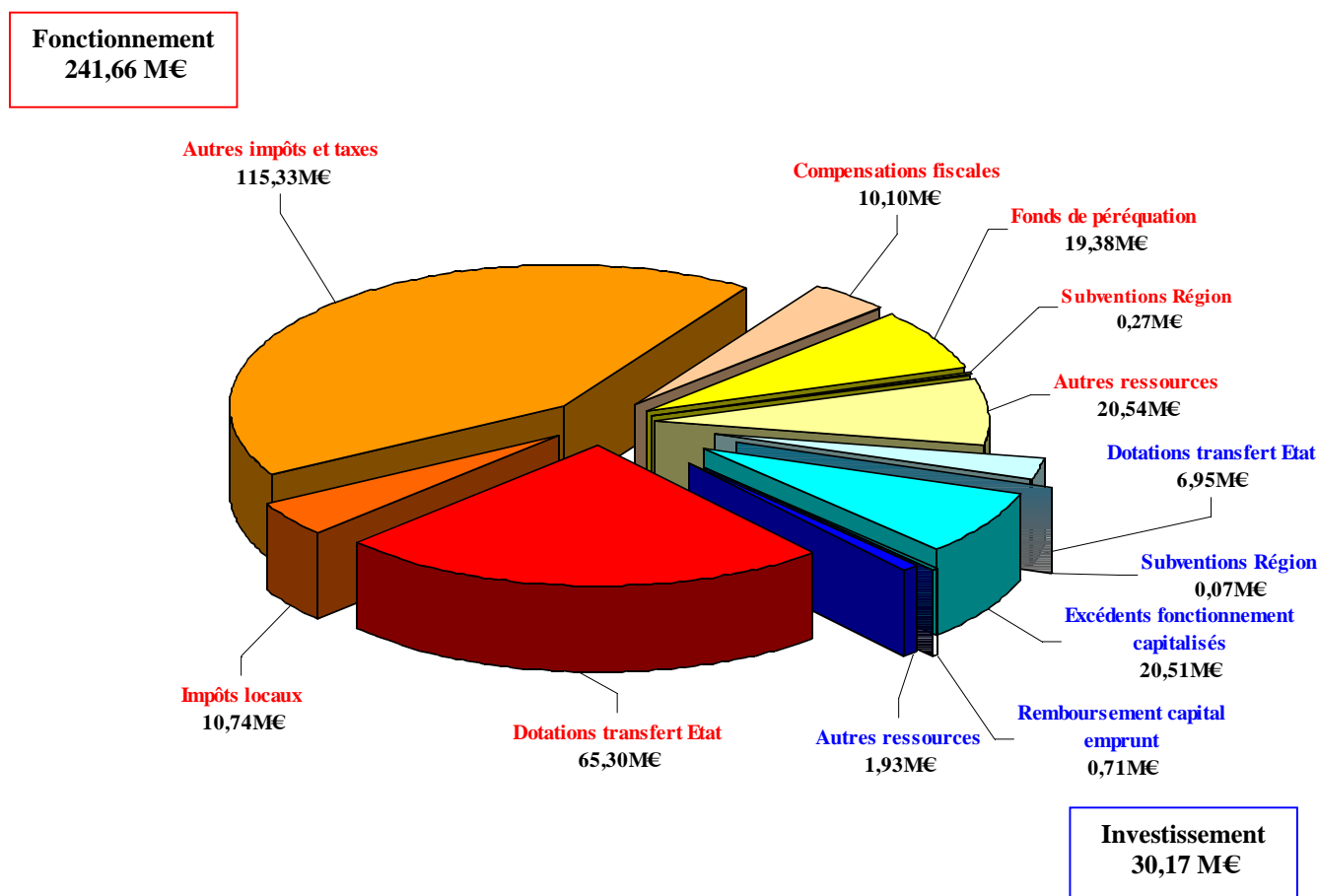
Outre le fait que les départements ne disposent plus du pouvoir de taux qui caractérisait le foncier bâti, les collectivités départementales perçoivent une part prépondérante de recettes corrélées à la croissance économique. Le remplacement d'impôts locaux par des fractions d'impôts nationaux entraîne une rigidification des ressources, réduit les marges de manœuvre et expose davantage les Départements à la conjoncture économique.

Le produit des DMTO poursuit son rythme croissant en 2021 compte tenu de la bonne tenue du dynamisme du marché immobilier mais l'évolution de cette ressource demeure imprévisible. Par ailleurs, pour l'Indre, cette ressource représente seulement 8 % des recettes réelles de fonctionnement. Il est à noter que le Département de l'Indre a poursuivi en 2021 la stabilité du taux minimal de 3,80 %.

Les ressources issues du fonds national de péréquation des DMTO enregistrent une baisse de 1M€ compte tenu de la diminution du montant national mis en répartition.

Concernant la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), celle-ci présente une évolution à la baisse compte tenu de la perte d'habitants entre 2020 et 2021.

Répartition des recettes réelles



Le rôle-clef du Département en termes de solidarités humaines

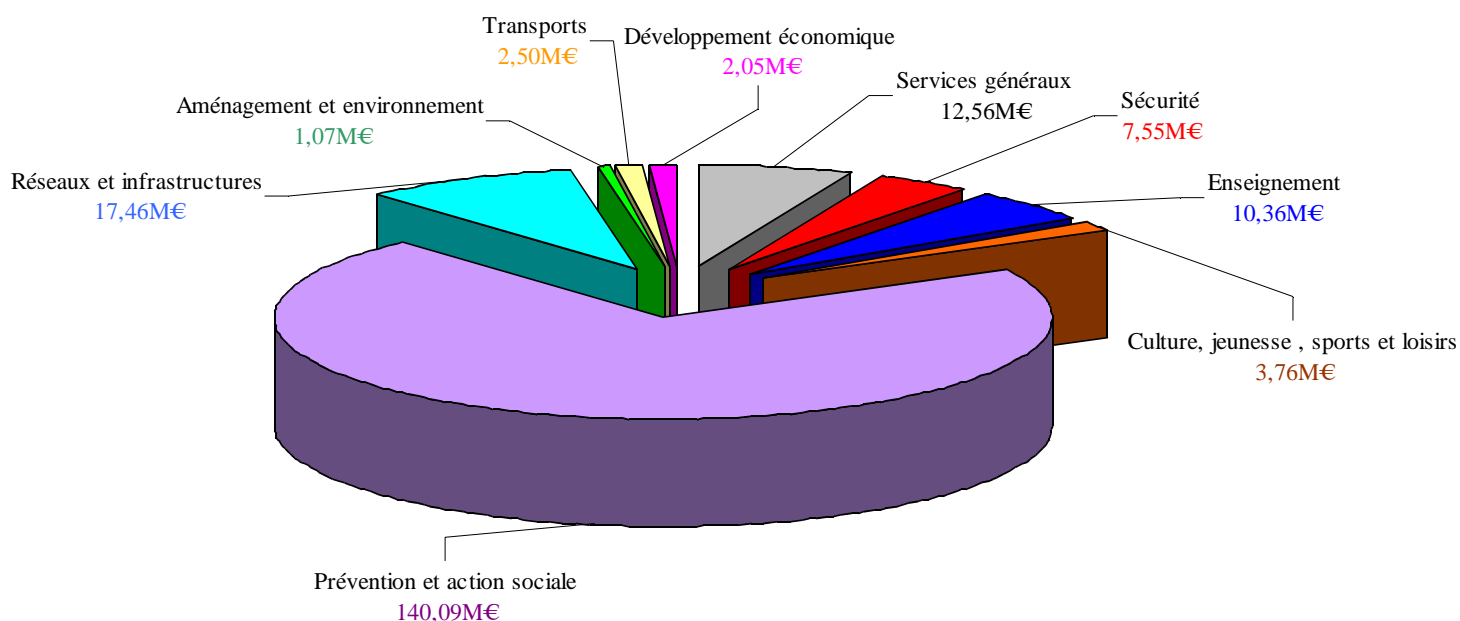
La maîtrise des dépenses de fonctionnement reste la priorité et relève de nombreux efforts de gestion, tout en assurant la qualité du service public rendu aux habitants de l'Indre et non pas à son détriment.

197,4M€ de crédits sont consacrés en 2021 à la section de fonctionnement pour l'exercice des compétences départementales dont le secteur primordial est l'organisation de l'action en matière de solidarité humaine. Les dépenses relatives au domaine social, au coeur de nos missions, sont en perpétuelle croissance, leur évolution guidant celle des dépenses totales de fonctionnement.

Le Département de l'Indre a poursuivi en 2021 sa mobilisation pour accomplir prioritairement ses missions sociales. Aucun être n'a été mis de côté et chaque citoyen - enfant, personne âgée, personne touchée par le handicap, personne fragile - a pu bénéficier du soutien de notre collectivité. Cet accompagnement a permis d'apporter une réponse aux besoins de chacun pour lutter contre les inégalités et contribuer au mieux-vivre et au mieux-être.

Pour autant, notre collectivité ne renonce à aucun de ses objectifs en assumant la diversité des missions qui sont les siennes : maintien et développement d'actions, de services et de politiques publiques volontaristes dans les domaines éducatif, culturel, sportif, touristique et environnemental sans oublier notre soutien pour la sécurité de chacun et notre combat contre la désertification médicale.

Répartition des dépenses réelles de Fonctionnement



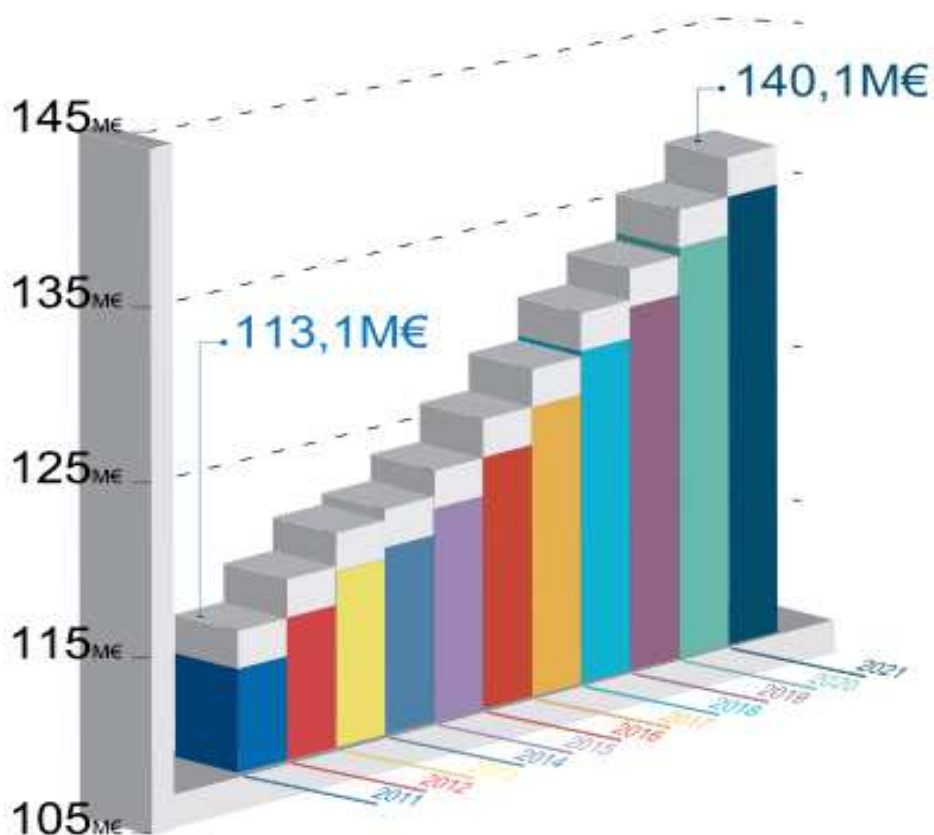
Le budget dédié aux politiques sociales s'élève à 140M€, soit +3M€ supplémentaires par rapport à 2020. Représentant 71% des dépenses de fonctionnement, ce secteur progresse à un rythme soutenu.

La croissance des dépenses sociales s'observe dans le secteur de l'enfance et de la famille, dans le domaine des personnes touchées par le handicap avec le versement de la PCH et plus fortement dans le secteur des personnes âgées avec l'APA. Après une forte hausse des dépenses relatives au RSA en 2020 compte tenu de la crise sanitaire, 2021 marque une stabilité.

Concernant les allocations individuelles de solidarité (AIS), leur reste à charge (allocations APA + RSA + PCH) ne cesse d'alourdir le budget de notre collectivité avec un taux de couverture qui, de nouveau en 2021, se dégrade.

Plus que jamais indispensable auprès des plus fragiles, la politique active d'action sociale menée par notre collectivité aura de nouveau en 2021 permis de prendre en compte et de répondre aux besoins croissants des habitants de l'Indre. Venir en aide aux enfants, aux familles, à nos aînés, aux personnes démunies dans la construction de leur parcours de vie, telle est la compétence première du Département qui place les dépenses de fonctionnement sous le signe de la solidarité humaine.

Evolution des dépenses liées aux solidarités humaines



Une trajectoire d'investissements ambitieuse et conséquente en faveur de l'aménagement et de l'attractivité du territoire

Les investissements départementaux s'élèvent à 44,3M€.

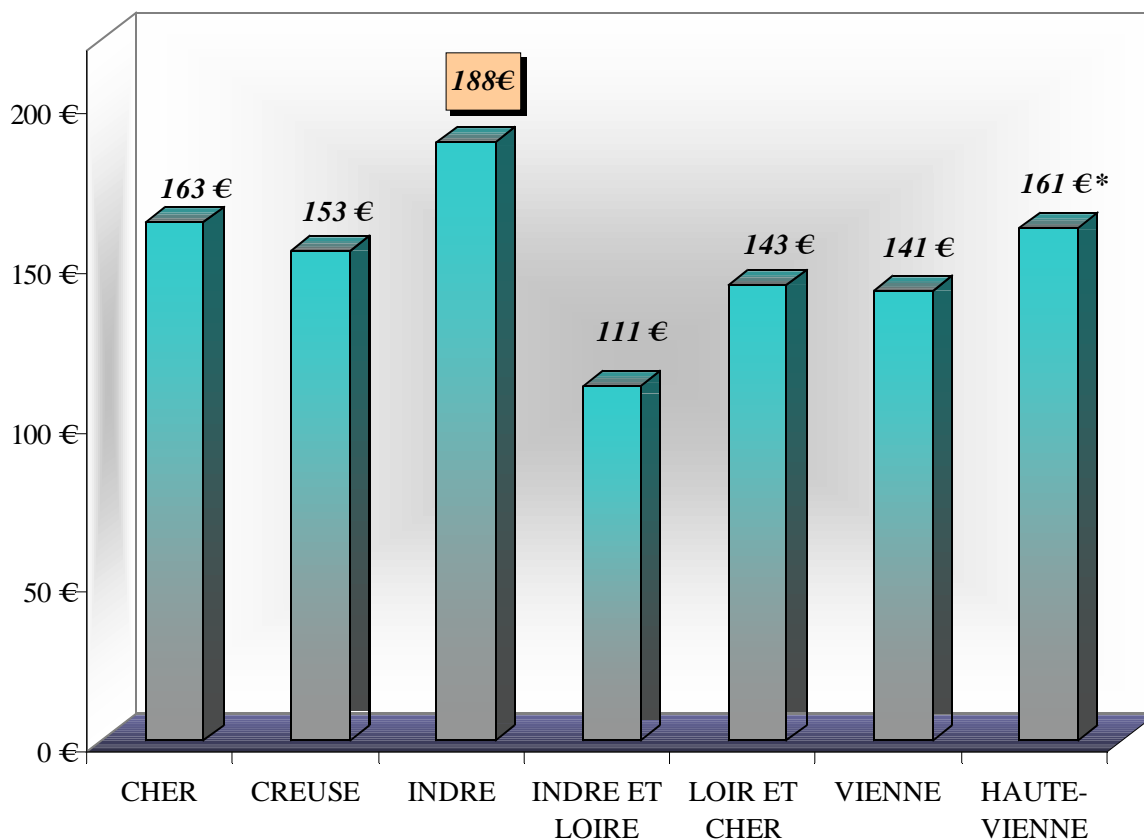
Les efforts de gestion et la stratégie menée en matière d'investissement permettent de renforcer et d'améliorer la qualité des services publics et confirment la volonté d'un niveau d'équipement durable et toujours plus soutenu au profit des citoyens, des acteurs publics et privés de l'ensemble de notre territoire.

Le volume de crédits consacré aux dépenses d'équipements directs s'intensifie et s'établit à 30,1M€, soit +8 % par rapport à l'exercice 2020. Ce volume de crédits est injecté dans l'économie locale grâce à nos investissements sous maîtrise d'ouvrage via notre politique de travaux routiers et bâtimentaires avec en particulier un investissement de 16,6M€ en faveur du réseau routier, et des dépenses à hauteur de plus de 6 M€ à destination des travaux dans les collèges.

De plus, le Département, pour contribuer au développement de son territoire, a poursuivi ses interventions volontaires dans les domaines de l'aménagement, l'animation, la culture, le sport, l'environnement et l'attractivité. Les subventions versées aux tiers tiennent une place considérable dans nos investissements avec 9,5M€, dont 6,7M€ en faveur des communes, en augmentation de 5%.

Le ratio "dépenses d'équipement par habitant" s'amplifie en 2021 pour atteindre 177€/hab contre 171€/hab en 2020. Le ratio moyen 2019-2021 atteint 188€ et demeure le plus élevé des Départements limitrophes de l'Indre.

Moyenne 2019-2021 des dépenses d'équipement des Départements limitrophes de l'Indre en €/hab



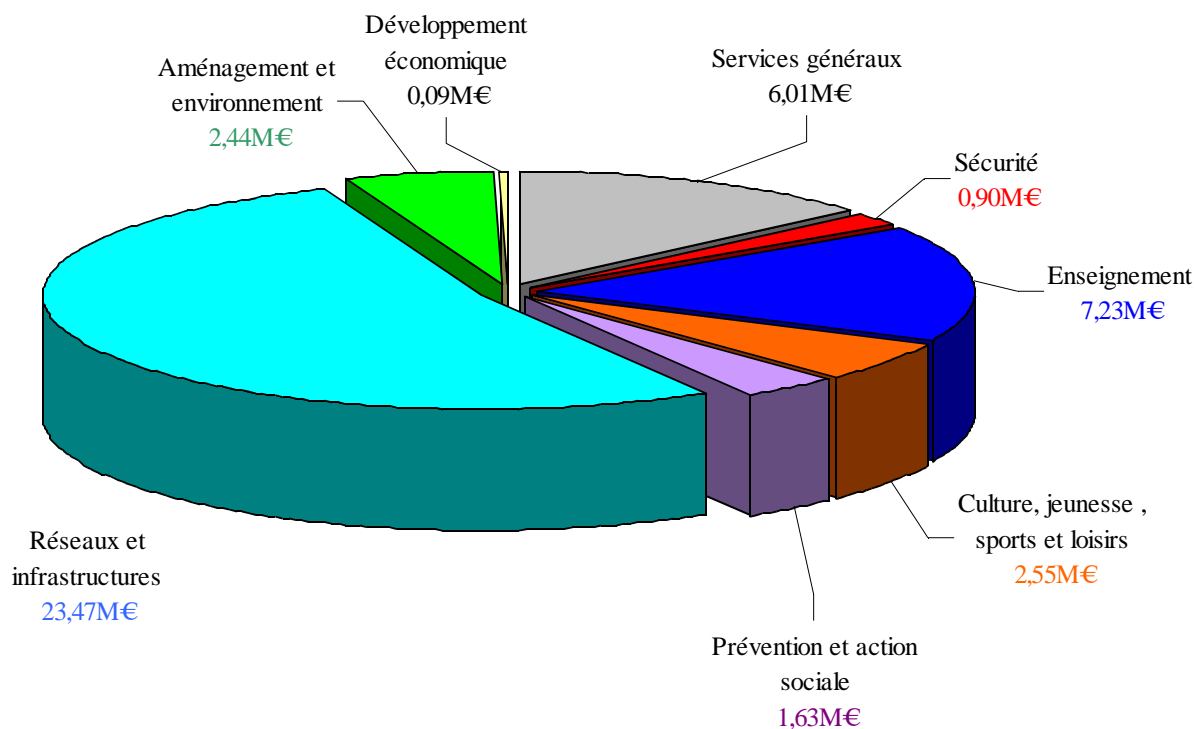
* moyenne 2019-2020 pour la Haute-Vienne (données 2021 non connues)

De nouveau en 2021, notre Département a tenu ses engagements en intensifiant ses investissements massivement avec une priorité donnée :

- à l'amélioration des infrastructures et réseaux de notre territoire pour permettre à tous de se déplacer en toute sécurité
- à la qualité de vie de nos collégiens pour que grandir et apprendre dans l'Indre soit une chance
- au soutien volontaire du secteur communal, essentiel pour le financement et la réalisation de leurs projets d'investissement
- à la poursuite de l'important chantier de l'aménagement numérique

Ainsi, le Département fait des solidarités territoriales son objectif majeur en consolidant ses interventions en faveur de l'aménagement équilibré et de l'attractivité de l'ensemble du territoire indrien.

Répartition des dépenses réelles d'Investissement



Le financement des dépenses d'investissement

Les recettes d'Investissement s'élèvent, en 2021, à 30,2M€.

Reflétant la capacité du Département à rembourser sa dette en capital (à hauteur de seulement 707.538 €) et à autofinancer une partie de ses investissements, l'épargne brute (correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement) s'élève, en 2021, à 44 M€.

L'épargne, additionnée aux ressources propres, permet l'autofinancement intégral des dépenses d'investissement.

Le Département, toujours soucieux de ne pas s'endetter afin de limiter les charges de remboursement à venir, parvient à ne pas souscrire de nouvel emprunt sur l'exercice 2021.

La poursuite du désendettement s'observe avec un encours de dette au 31 décembre 2021 qui s'établit à 9,2M€. Ce montant permet de conserver un très bon niveau de solvabilité financière du Département mesurée par une capacité de désendettement de moins de 3 mois.

En 2021, l'Indre reste l'un des Départements les moins endettés de France avec un stock de dette de 41 € par habitant.

Le maintien de ratios financiers équilibrés (ratios légaux 2021)

L'article 16 de la loi du 6 février 1992 dite "loi ATR" et son décret d'application du 27 mars 1993 font obligation aux Départements de publier en annexe de leurs documents budgétaires une série de ratios de gestion.

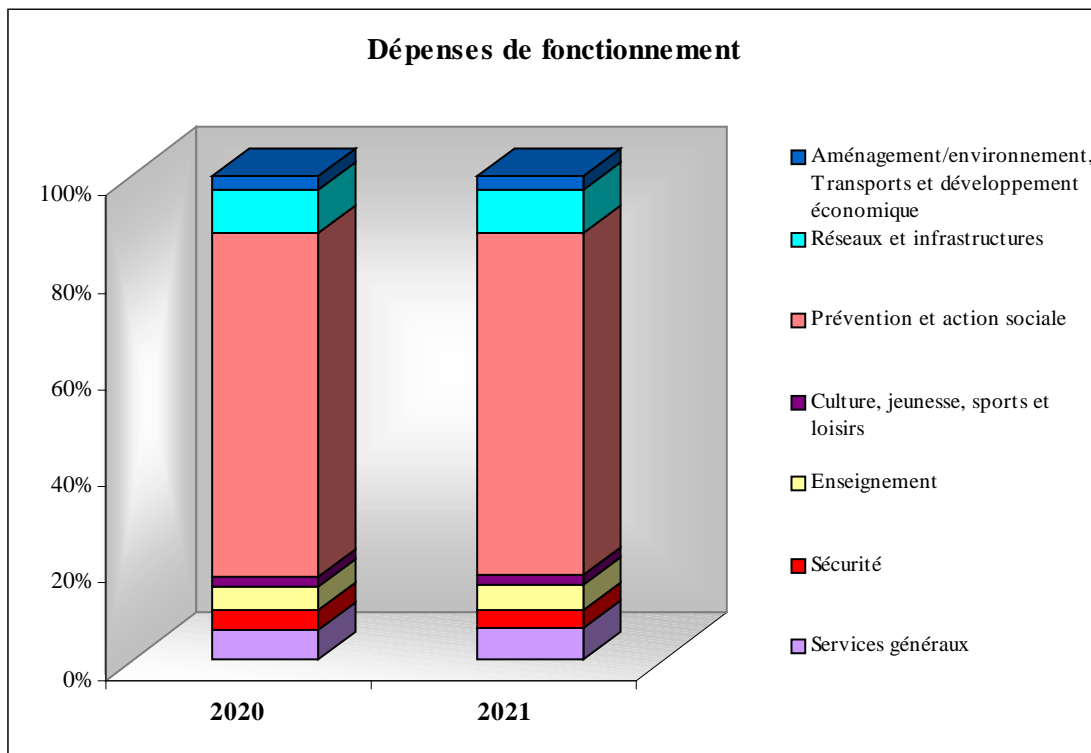
Intitulé	Signification	Valeurs CA 2021	Moyennes nationales (CA 2020)
Dépenses réelles de fonctionnement / population *	Mesure du niveau du service rendu et des charges récurrentes	869,88	899
Produit des impositions directes / population	Mesure l'importance des recettes émanant du contribuable départemental	47,46	292
Recettes réelles de fonctionnement / population	Mesure des moyens financiers récurrents	1 067,71	1023
Dépenses d'équipement brut / population	Mesure l'effort d'équipement	177,02	104
Encours de dette / population	Mesure l'ampleur de l'endettement	40,77	511
DGF / population	Mesure de la principale des dotations de l'Etat versées aux départements	200,40	126
Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	Mesure relative des charges de personnel	23,16%	21,1 %
Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement	Mesure de la marge de manœuvre relative pour dégager de l'autofinancement	81,76 %	93%
Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	Mesure du poids relatif de l'investissement au sein du budget	16,58 %	10,1 %
Encours de dette / recettes réelles de fonctionnement	Mesure volumétrique de l'endettement	3,82 %	49,9 %

* population totale issue du décret du 24/12/2020 : 226 338 habitants

II - Évolution des dépenses et des recettes

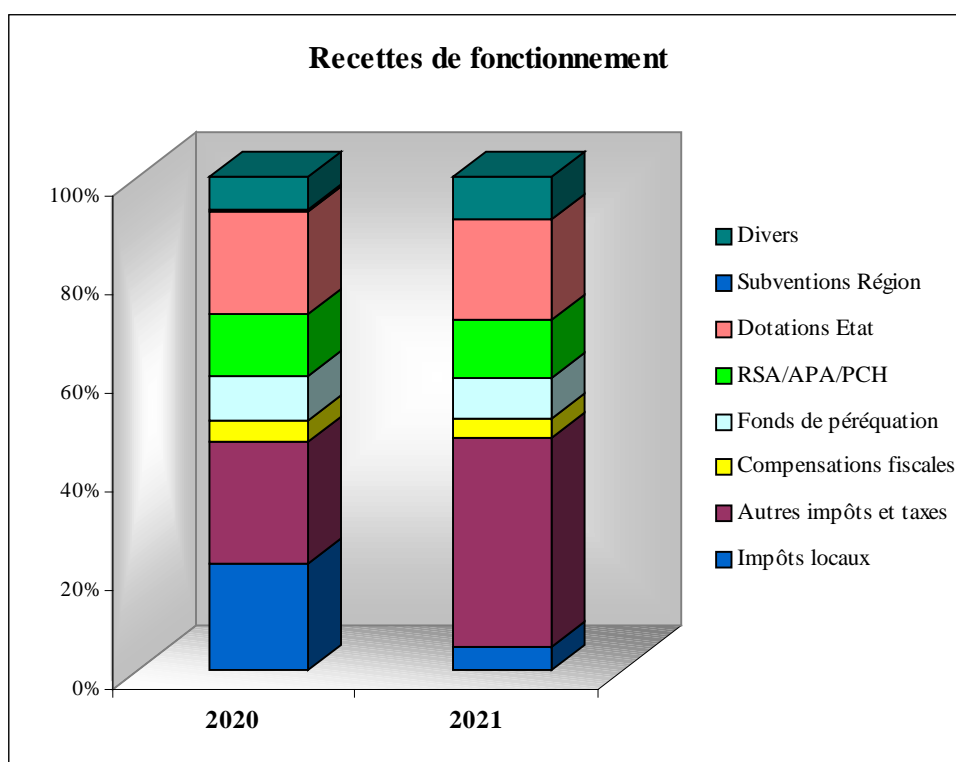
Dépenses de fonctionnement

- 2020 = 193 077 634,35€
- 2021 = 197 401 602,32€



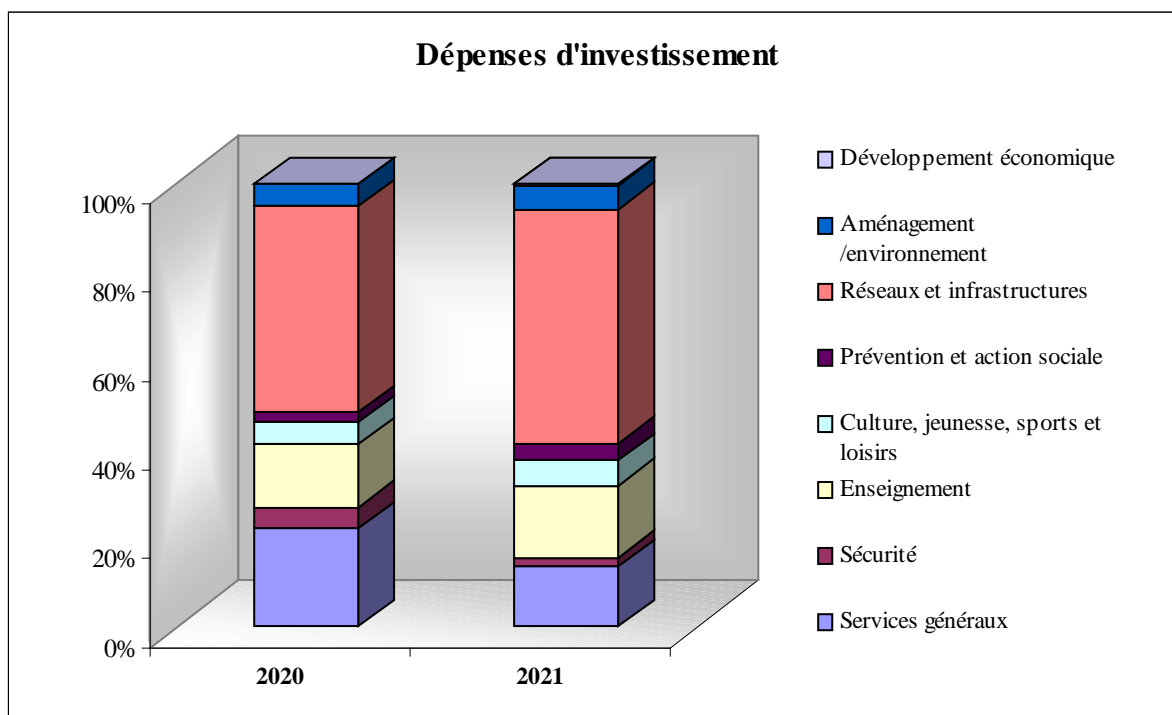
Recettes de fonctionnement

- 2020 = 228 550 571,46€
- 2021 = 241 664 293,54€



Dépenses d'investissement

- 2020 = 45 989 902,54€
- 2021 = 44 317 630,52€



Recettes d'investissement

- 2020 = 37 793 638,57€
- 2021 = 30 172 350,78€

